

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/11/2024 - 163637 - 2016 B 28309 - 824 299 390 - 1001Expos

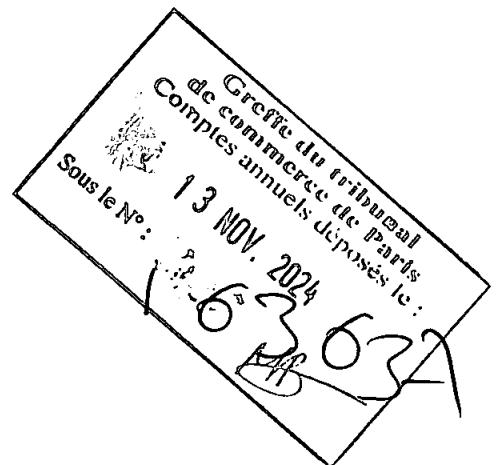
1001 EXPOS

SASU au capital de 1000 EUROS

Siège social : 1 RUE VOLNEY

75002 PARIS

824 299 390- RCS PARIS



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mille Vingt un,

Le Lundi Vingt-huit juin à dix-huit heures,

Le soussigné, Monsieur **DUVAL Tristan**, né le 02/06/1971 à Neuilly-sur-Seine, (092), Demeurant au 8 Avenue du Verdun, 14390 Cabourg,

Associé unique de la société « **1001 EXPOS** »,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la société, arrêté au 31 décembre 2020 ;
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - QUITUS de la Gestion -

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, quitus entier et sans réserve est donné au président pour sa gestion pendant l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT-

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 44 876 euros de la manière suivante :

- Report à Nouveau crédit la somme de 876 euros
- Dividendes, la somme de 44 000 euros

Compte tenu de ce qui précède, le montant des capitaux propres devient le suivant :

Capital social	1.000 €
Réserve légale	100 €
RAN Débit	533.06 €
RAN Crédit	876 €
TOTAL	2 509.06 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est pris acte qu'il a été versé un dividende de 44 000 € au titre de cet exercice.

TROISIEME DECISION – Fixation de la rémunération du Président,

Monsieur DUVAL Tristan, associé unique, confirme ne pas percevoir de rémunération au titre de son mandat de Président, clôturant au 31 décembre 2020.

Il pourra néanmoins prétendre au remboursement sur justificatifs de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit et notamment pour bénéficier des dispositions du décret 2014-136 qui dispose les micro-entreprises de publier leurs comptes.

Fait à Paris le 28 juin 2021



Certifie (un) conforme à
l'original.




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Cette fois
11/12

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2021

cerfa

N° 11084*22

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition **X**

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : 1001EXPOS SASU	Adresse du siège social :
SIRET 8 2 4 2 9 9 3 9 0 0 0 0 1 6	Mél : fedexco@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement : 1 RUE VOLNEY 75002 PARIS	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 % 30 442	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
----------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	
----------------------------	---------------------------------	--

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	---	--------------------------

Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
--------------------------------------	--------------------------	---	--------------------------	---	--------------------------

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--	--------------------------	--------------------	--------------------------

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--	--------------------------	---	--------------------------

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
---	------------------------

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	------------------------

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé TEN'CO
---	---	------------------------------	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
--	-----------------------------

CABINET FEDEXCO 9 RUE PAUL GIMONT 92500 RUEIL MALMAISON	Tél : 0147089502
--	-------------------------

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
----------	---------------------	---------------------------------	-------------------------

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date :	Lieu :
--	--	--	--------	--------

			Qualité et nom du signataire :	
--	--	--	--------------------------------	--

			Signature :	
--	--	--	-------------	--

Examen de conformité fiscale (ECF)	Prestataire :	
------------------------------------	---------------	--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

2021

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	76 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e			
		f			
		g			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)		76 000

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrcessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

cerfa

N° 15948 * 03

Formulaire obligatoire (article 302
supplément A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		1001EXPOS SASU			Neant <input type="checkbox"/>
Adresse de l'entreprise		1 RUE VOLNEY 75002 PARIS			
SIRET		8 2 4 2 9 9 3 9 0 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
				Exercice N clos le 13 11 2020	
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010	012	
	Fonds commercial*				
	Autres*		014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	12 500	12 500
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	12 500	12 500
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052	
	Marchandises*		060	062	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	15 400
		Autres* (3)		072	209 906
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance*		092	094	
	Total II		096	225 306	217 366
	Total général (I + II)		110	237 806	229 866
PASSIF				Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	100
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131)	132
	Report à nouveau			134	533
	Résultat de l'exercice			136	44 876
DETTS (4)	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	46 509
	Provisions pour risques et charges			154	
	Emprunts et dettes assimilées			156	65 074
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	19 244
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169)	172 99 039
	Produits constatés d'avance			174	
RENOVIS	Total III			176	183 357
	Total général (I + II + III)			180	229 866
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 12 500
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	205 206	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>1001EXPOS SASU</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N clos le 13 11 11 12 12 10 12 10
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209 215 217
	Production vendue	Biens Services*	210 214 218 89 000
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222
	Production immobilisée*		224
	Subventions d'exploitation reçues		226 19 000
	Autres produits		230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232 108 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234
	Variation de stocks (marchandises)*		236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242 57 243
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 332)	244 332
	Rémunérations du personnel*		250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252
	Dotations aux amortissements*		254
	Dotations aux provisions		256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*)	259)	262 1
	Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260)	
	Total des charges d'exploitation (II)		264 57 577
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270 50 423
	Produits financiers (III) 280	Charges financières (V)	294
	Produits exceptionnels (IV)		290
	Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))	347)	300 982
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D))	348)	
	Impôt sur les bénéfices * (VII)		306 4 566
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 44 876
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312 44 876	314
Réintégations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318
	Provisions non déductibles*		322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324)	4 566
	Divers*, dont intérêts excédentaires des épargnes d'assurance 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248)	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 39 sexies D) 249)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprises nouvelles (44. sexties) 986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexties A) 989	
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindecies) 138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies) 991	Investissements outre-mer 344	
	ZFANG (44. quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44. septuagies) 993	
	BUD (44. sexdecies) 992		
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	Benefice col 1 / Déficit col 2	352 30 442 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*		356
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :	
			360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Benefice col 1 Déficit col 2	370 30 442 372

3 **IMMobilisations - AMOrtissements - PLus-VALUES - MOInS-VALUES** DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)											Désignation de l'entreprise: <u>1001EXPOS SASU</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
I IMMobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *						
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
ACTIF IMMobilisé																
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	402		404		406								
		Autres	410	412		414		416								
Immobilisations corporelles		Terrains	420	422		424		426								
		Constructions	430	432		434		436								
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442		444		446								
		Installations générales agencements divers	450	452		454		456								
		Matériel de transport	460	462		464		466								
		Autres immobilisations corporelles	470	472		12 500		474		476		12 500				
		Immobilisations financières	480	482				484		486						
TOTAL		490	492		12 500		494		496		12 500					
II AMOrtissements		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
												IMMobilisations AMOrtissables				
Immobilisations incorporelles		500			502			504			506					
Immobilisations corporelles		Terrains	510	512		514				516						
		Constructions	520	522		524				526						
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532		534				536						
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542		544				546						
		Matériel de transport	550	552		554				556						
		Autres immobilisations corporelles	560	562		564				566						
		TOTAL	570	572		574				576						
III PLus-VALUES, MOInS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		1	2	3	4	5										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé																
		6	7	8	9	10										
		1	2	3	4	5										
Immobilisation	Valeur d'actif*(1)	Amortissements*(2)	Valeur résiduelle*(3)	Prix de cession*(4)	Plus ou moins-values											
					Court terme*(5)	Long terme										
19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)														
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Regularisations	590		583		594		595		
TOTAL					596			585		597		599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 1001EXPOS SASU					Néant <input type="checkbox"/> *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et en cours		650	7 940	652		654		656	7 940	
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680	7 940	682		684		686	7 940	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises							
Immobilisations Incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Installations techniques, matériel et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL	770		775								
II DÉFICITS REPORTABLES								III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996	
Déficits imputés					983						
Déficits reportables					984						
Déficits de l'exercice					860						
Total des déficits restant à reporter					870						
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives					dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madein (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381		
					dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *					dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380		
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	18 367		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	1 431		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 1001EXPOS SASU		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
	dont apprentis			657	
	dont handicapés			651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
				TOTAL 1	106
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				TOTAL 2	144
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				TOTAL 3	152
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	/	/	/
Date de cessation			/	/	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »					

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021
Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 (1)
1 Néant *

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 0	SIREN	8 2 4 2 9 9 3 9 0		
Dénomination de l'entreprise	<u>1001EXPOS SASU</u>				
Adresse (voie)	1 RUE VOLNEY				
Code postal	75002	Ville	PARIS		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N°	Voie				
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N°	Voie				
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N°	Voie				
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention			Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N°	Voie				
Code postal	Commune	Pays			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre (2)	<input checked="" type="checkbox"/> M	Nom patronymique	DUVAL	Prénom(s)	TRISTAN
Nom marital				% de détention	100,00
Naissance : Date	02061971	N° Département	14	Commune	CABOURG
Adresse : N°	1	Voie	RUE VOLNEY		
Code postal	75002	Commune	PARIS		
Titre (2)	Nom patronymique			Prénom(s)	
Nom marital				% de détention	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune	Pays		

N° de dépôt

--

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN

8 2 4 2 9 9 3 9 0

1
1

Néant

X *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Dénomination de l'entreprise

1001EXPOS SASU

Adresse (voie)

1 RUE VOLNEY

Code postal

75002

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune

Designation de l'entreprise 1001EXPOS SASU